

## COMPTE-RENDU et COMMENTAIRES DES CTE, CHSCT, CA DU QUATRIEME TRIMESTRE 2006

Comme vous avez pu le remarquer, certains CTE ont eu lieu sans qu'un compte-rendu soit diffusé.

Un manque de dialogue, un manque de considération par rapport à ces instances, un profond irrespect des personnels et des élus syndicaux devenaient le cadre des CTE et CHSCT.

Les règles étaient fixées par la Direction et le seul terme employé était : on acte mais on acte quoi ? Aucune réponse ne fusait.

La colère grandissante de jour en jour nous a permis, tous syndicats confondus, de dire STOP à la Direction après une rencontre avec nos tutelles.

**NE PAS RESPECTER LES INSTANCES,**

**NE PAS APPORTER DE REPONSES OU DE SOLUTIONS équivaut à CONSIDERER LES PERSONNELS COMME DES MACHINES,  
DE LA MARCHANDISE.**

Des réunions Direction/Syndicats ont eu lieu et des axes de travail concernant le dialogue social se mettent en place. Nous serons vigilants et chaque déviance sera signalée.

Faut-il rappeler que nous travaillons dans un service public hospitalier où l'humain doit avoir toute sa place.

Nous allons reprendre nos comptes-rendus, celui-ci sera présenté de manière différente car il reprend des heures et des heures de discussion. Nous avons essayé d'en extraire les sujets qui nous semblaient les plus importants.

Les prochains seront présentés normalement à moins que cette présentation soit plus facile à lire, plus digeste. A vous de nous le dire..

INTITULE DE LA QUESTION OU DU SUJET	DEBATS	ACTIONS ENTREPRISES ET VOTES
--	--------	------------------------------

INTITULE DE LA QUESTION OU DU SUJET	DEBATS	ACTIONS ENTREPRISES ET VOTES
<b>Port de badges d'identification</b>	<p><b>La Direction</b> installe des badges identifiant les personnels.</p> <p>Un badge particulier sera mis aux agents de sécurité pour leur garantir une protection à l'extérieur de l'hôpital.</p>	
<b>Tarifs des prestations</b>	<p><b>La Direction</b> propose d'augmenter les tarifs du self de 2,7 %.</p> <p><b>La CGT</b> refuse au prétexte de la non augmentation de nos salaires en conséquence.</p> <p><b>Les personnels ne sont pas là pour suppléer les carences budgétaires du Ministère de la Santé.</b></p>	<p><b>Seule la CGT a voté contre l'augmentation des tarifs.</b></p> <p>Les Tarifs seront donc augmentés de 2,7% à compter du 1<sup>er</sup> janvier.</p>
<b>Sécurisation du site hospitalier</b>	<p>Suite aux divers incidents, voir accidents, il a été décidé par la Direction d'installer des caméras dans divers points à risques.</p> <p><b>La CGT</b> a dit qu'elle n'était pas contre ce dispositif, mais sera très vigilante que ce dispositif ne se transforme pas en une surveillance continue du personnel et des usagers.</p>	<p>Une autorisation a été demandée à la CNIL en précisant que ces caméras ne fonctionneraient que la nuit, hors des plages horaires du personnel et ne seraient lues que si accident. Les bandes seront jetées tous les mois.</p> <p>Des questions restent en suspens : qui aura le droit de visualiser ces bandes, où seront-elles archivées, les usagers seront-ils au courant et quid du secret professionnel ?</p> <p>Réponses au prochain CHSCT.</p>

INTITULE DE LA QUESTION OU DU SUJET	DEBATS	ACTIONS ENTREPRISES ET VOTES
<p><b>Procédure de gestion des incidents violents</b></p>	<p>Suite aux mauvaises conditions de travail, à la souffrance du personnel, la CGT a insisté pour qu'une fiche soit mise en place dans tous les services et pour tous les personnels.</p> <p><b>Dès qu'un incident, un problème ou autre survient emparez-vous de cette fiche, remplissez là et envoyez-là à la Direction.</b></p>	<p>Cette fiche a été réalisée par la DOSIQE et est ventilée sur tous les services.</p> <p>Une cellule d'étude est mise en place et la Secrétaire du CHSCT en fait partie.</p>
<p><b>Bilan du dispositif de veille estivale</b></p>	<p>A l'initiative de la CGT une fiche des évènements indésirables a été mise en place sur les unités de soins durant l'été 2006. Un bilan sommaire en a été fait, mais la CGT aurait préféré que les dysfonctionnements soient relatés plus en détails pour que des actions visant à les corriger soient mises en places.</p>	<p>La fiche sera à retravailler.</p> <p>Une cellule est mise en place pour l'étude de ces fiches et pour apporter les solutions adéquates.</p>
<p><b><sup>2</sup>Organisation des pôles d'activité</b></p>	<p>La Direction nous a présenté l'organisation de l'hôpital de Brive en pôle d'activité (voir tableau joint en annexe).</p> <p>Si la CGT accepte la cohérence de ces pôles elle réfute totalement le cadre économique dans lequel cette organisation est imposée par la loi et faite. Ce cloisonnement ne risque-t-il pas d'entraîner une fois de plus incommunication et incompréhension d'un</p>	<p><b>La CGT</b> vote donc contre la création de ces pôles.</p> <p>Il faut rappeler que cette loi issue du Plan Hôpital 2007 a été votée sans que Directions, Présidence de CA, ne luttent contre son application. On compte sur les doigts le nombre de syndicats qui se sont battus pour que cette réforme ne voit pas le jour....Nous n'étions pas assez nombreux.</p>

INTITULE DE LA QUESTION OU DU SUJET	DEBATS	ACTIONS ENTREPRISES ET VOTES
	<p>pôle à un autre ?            Ne risque-t-il pas d'entraîner compétition et rivalité médical ?            Que devient le patient dans cette organisation ?            Que devient le personnel ?            Quid de la gestion des pôles ?            Quels pouvoirs aux Chef de Pôle ?            En cas de problème économique quels choix  <b>La CGT</b> vote donc contre la création de ces pôles.            seront adoptés ?  <b>Cette organisation n'est que l'aboutissement du Plan Hôpital 2007 contre lequel la CGT s'est toujours élevée.</b>            Cette présentation n'est pour l'instant qu'une coquille vide (une de plus !) et la CGT ne votera jamais pour un projet dont on ne connaît ni les tenants ni les aboutissants (bien que l'on s'en doute pertinemment !).  <b>La CGT</b> vote donc contre la création de ces pôles.</p>	

INTITULE DE LA QUESTION OU DU SUJET	DEBATS	ACTIONS ENTREPRISES ET VOTES
<b>Bulle départementale et travaux</b>	<p>La CGT a demandé où en était l'évolution de la Bulle de Brive en Bulle Départementale et où en étaient les travaux pour l'installation d'une deuxième bulle.</p>	<p>La Direction répond que déjà la Bulle travaille pour Oncorèze et pour les autres Etablissements de la Corrèze. Le transport des produits étant assuré par Oncoréze.</p> <p>Les propositions de mise en place de structure type ALGECO ont été abandonnées à cause du coût des dites structures. Pour l'instant la Bulle reste en place et une structure légère sera accolée au service pour permettre aux personnels d'avoir des vestiaires, une salle de repos et une zone de stockage.</p> <p>Les travaux de construction de cette future bulle sont avancés sur le calendrier prévu.</p>
<b>Plan Directeur Personnes Agées</b>	<p>La Direction nous indique que c'est un dossier qui tarde à démarrer. Il y a discussion entre la ville de Brive et le Conseil Général au sujet de la structure de Rivet. Début Juillet a eu lieu une réunion des différentes parties. Le Conseil Général a confirmé les subventions.</p> <p>Dossier en cours d'élaboration à suivre ...</p>	<p>Une réunion du comité de pilotage est prévue fin janvier début février 2007.</p> <p>La CGT sera très attentive à ce dossier, amènera des propositions constructives et se positionnera contre toute fermeture de places ou de lits.</p> <p>La basse Corrèze manque de structures d'aval et l'hospitalisation à domicile ne règle pas tout car très désorganisée tant en</p>

INTITULE DE LA QUESTION OU DU SUJET	DEBATS	ACTIONS ENTREPRISES ET VOTES
		terme de prise en charge que de moyens financières pour que ce ne soient pas les familles qui payent à la place de l'Etat.
<b>Bilan fermeture des lits été 2006</b>	La Direction nous a présenté son bilan de la fermeture des lits de l'été 2006. Par manque de lits sur tout l'hôpital, le service de Pneumologie n'a pas effectué la fermeture prévue.	La CGT s'inscrira toujours contre ces fermetures de lits pendant les vacances,
<b>Enquête de satisfaction du personnel</b>	Seuls 17,65 % du personnel (personnel tout confondu) ont répondu à l'enquête de satisfaction des personnels. Pour beaucoup, l'enquête n'était pas anonyme, il y a donc eu refus de répondre. Sur le peu de réponse il ressort que 85 % des personnes enquêtées ont une bonne connaissance de la DRH ;	La Direction pense que le questionnaire est à réétudier et à refaire passer dans quelques temps.
<b>Allocation d'étude pour les 3<sup>ème</sup> année IFSI</b>	Avons appuyé la demande des étudiants en ce qui concerne le remboursement des frais de transport entre l'IFSI et les lieux de stage sur la base d'un aller et retour journalier comme le stipule la loi.  Mensualisation du versement des bourses. Avons redemandé où en était le plan d'aide	Transfert des questions sur le Conseil Régional.  Le plan est en place depuis cette année et a été proposé aux élèves de 3 <sup>ème</sup> année.

INTITULE DE LA QUESTION OU DU SUJET	DEBATS	ACTIONS ENTREPRISES ET VOTES
	pour les étudiants afin de les recruter dès la sortie de l'école.	
<b>Organisation équipe kinésithérapie</b>	<p>Au regard de l'impossibilité de recrutement de kinésithérapeutes (conditions de travail, salaires peu motivants etc...) un manque crucial se fait ressentir au CH. La Direction des soins propose une modification de l'organisation en incluant des aides kiné et des psychomotriciens.</p> <p><b>La CGT</b> n'est pas contre la création de postes d'aides kiné mais est contre l'amalgame de ces deux professions, qui ont chacune des missions différentes tant au niveau techniques que sur le plan législatif.</p> <p>La CGT a demandé d'autre part que tout soit mis en œuvre pour recruter des kinés (contrats d'étude, améliorations des conditions de travail et pression sur le ministère pour obtenir de meilleures grilles salariales.</p>	<b>La Direction</b> a pris acte et a certifié que les missions des aides kiné ne seront pas celles des kiné.....
<b>Groupement d'achat</b>	<p><b>La Direction</b> nous a présenté le projet régional d'un groupement d'achat sur l'alimentation, articles hôteliers et médicaments.</p> <p><b>La CGT</b> a demandé si l'Etablissement serait</p>	<b>La Direction</b> a répondu que le service achat du CH continuerait d'exister puisque toutes les commandes ne seraient pas faites par ce groupement, qu'un cahier des charges est là pour garantir la qualité des produits

INTITULE DE LA QUESTION OU DU SUJET	DEBATS	ACTIONS ENTREPRISES ET VOTES
	<p>toujours libre de ses commandes, si il n'y avait pas un risque de mutualisation de services et si l'on pouvait se retirer de certains achats à tout moment.</p> <p>La <b>CGT</b> a aussi demandé que le choix des produits se fasse sur la qualité et non sur le côté purement économique.</p> <p>La <b>CGT</b> reste sceptique au regard de la politique de santé actuelle.</p>	<p>et qu'une convention d'achat existera sur un an.</p>
<p><b>Plan de formation</b></p>	<p>L'élaboration du plan de formation est encore une fois un plan qui s'éloigne un peu plus de sa mission de réponses aux demandes individuelles du personnel au profit de l'accompagnement et de la mise en place des mesures gouvernementales ( pôles, T2A, Nouvelle Gouvernance...)</p> <p>La <b>CGT</b> demande d'aller au-delà des 1% pour répondre aux demandes individuelles.</p> <p>Demande que le Ministère attribue des enveloppes financières pour prendre en charge les formations consécutives aux changements de réforme.</p> <p>Demande que les formations professionnelles soient augmentées.</p> <p>Demande renouvelée de la prise en charge</p>	<p>Les réponses sont restées très floues. La <b>CGT</b> a voté <b>CONTRE</b> et demande que le flou soit transformé en acte concret afin de répondre aux demandes du personnel.</p>

INTITULE DE LA QUESTION OU DU SUJET	DEBATS	ACTIONS ENTREPRISES ET VOTES
	avant le départ pour les frais de transport des formations éloignées.	
RASOS et PPI	<p>Avec le Plan Hôpital 2007, la façon d'aborder les budgets du Centre Hospitalier a été profondément modifiée. Il faut maintenant raisonner en termes de recettes et de dépenses, c'est-à-dire comme un budget privé.</p> <p>Qui dit activité rentable dit recette, qui dit baisse d'activité dit baisse de moyens financiers.</p> <p>Cette année encore les moyens alloués aux hôpitaux ne sont pas en adéquation avec les moyens dont ils auraient réellement besoin, en raison de la baisse du budget de la Sécurité Sociale.</p> <p>Les budgets présentés sont ambitieux en termes d'activité, de réalisation de travaux mais comment les financer dans ce contexte.</p> <p>De plus, les activités mises en place en 2005 (lits de SSR), malgré les promesses des tutelles, ne sont toujours pas financées par ces dernières.</p>	Seule la CGT a voté contre, Comment les autres organisations syndicales peuvent-elle se revendiquer d'être en phase avec les salariés et oser dire qu'ils les défendent alors que leur position vis-à-vis du budget n'est pas franchement explicite.

INTITULE DE LA QUESTION OU DU SUJET	DEBATS	ACTIONS ENTREPRISES ET VOTES
	<p>Pour la CGT ce rapport d'orientation n'est qu'un vœu pieux.</p> <p>Ce manque de moyens va encore pénaliser les conditions de travail du personnel : non augmentation des effectifs statutaires, augmentation de la précarité (contrats) et non remplacement de l'absentéisme (ex : remplacement de l'été 2006).</p>	
<p><b>Budgets EHPAD - GERIATRIE - ECOLES</b></p>	<p>L'IFSI : pour 2006 une subvention non pérenne d'équilibre a été allouée, ce qui permet de garantir le fonctionnement existant et non de l'améliorer.</p> <p>Cette situation fait craindre que les budgets soient suffisants et qu'une mutualisation, voir une restructuration drastique des appareils de formation soit mise en œuvre.</p> <p>Les Instituts de Formation du secteur sanitaire et social ont été décentralisés sur la région avec des moyens de fonctionnement réduits. Malgré la volonté politique de la Région qui est de répondre</p>	

INTITULE DE LA QUESTION OU DU SUJET	DEBATS	ACTIONS ENTREPRISES ET VOTES
	<p>aux besoins de formations sur le secteur sanitaire et social, mais quand les budgets sont restreints, ils sont restreints !</p> <p>A quand une décentralisation cadrée et accompagnée des moyens financier pour fonctionner, améliorer, développer que ce soit en terme de proximité, qualité et sécurité.</p> <p>La CGT sera vigilante car mutualisation, révisions des statuts des effectifs pourraient être des solutions que certains pourraient être tentés de mettre en place en réponse au manque de moyens.</p> <p>En ce qui concerne le budget des EHPAD, on peut noter l'évolution des tarifs dans tout ce secteur qui a une forte implication sur les sommes restant à charge des résidents ou de leur famille.</p> <p>En regard de la charge de travail des personnels, les mesures inscrites au budget 2007 sont pour la CGT insuffisantes.</p> <p>Pour ce qui est de l'unité accueil de jour thérapeutique gériatrique, les forfaits sont à la charge des patients, pour la CGT ces patients devraient être pris en charge par l'assurance maladie et ne pas avoir à</p>	

INTITULE DE LA QUESTION OU DU SUJET	DEBATS	ACTIONS ENTREPRISES ET VOTES
<p>Renouvellements autorisations : SMUR - NEPRHOLOGIE - REANIMATION - CORONARO.</p>	<p>déboursier pour être pris en charge.</p> <p>Les demandes d'autorisation de renouvellement des services sont accordées pour une certaine durée et sont renouvelées sur vote à chaque échéance.</p>	<p>OK pour la Direction et les élus.</p>
<p>Dossiers MATER - PSY - BLOC - URGENCES</p>	<p>A chaque CTE ou CHSCT, nous faisons le point de ces dossiers.</p> <p>Les phases travaux avancent dans le respect des calendriers fixés.</p> <p>Par contre, nous sommes très inquiets quant aux enveloppes allouées...couvriront-elles les besoins ?</p> <p>Nous sommes encore plus inquiets quant aux effectifs. Les surfaces sont agrandies, des spécificités devraient être mises en place.....peu ou pas de commentaires sur une augmentation des personnels , toutes catégories confondues. Très, très inquiétant car la volonté politique n'est pas à l'augmentation des effectifs.</p> <p><u>En psychiatrie</u>, une lutte est menée avec les personnels pour que des effectifs nécessaires et suffisants à un soin de qualité et de sécurité soient mis en place.</p>	

INTITULE DE LA QUESTION OU DU SUJET	DEBATS	ACTIONS ENTREPRISES ET VOTES
	<p><u>Maternité</u> : avons compris que la mater de St Germain arriverait. Quand ? Comment ?</p> <p><u>Bloc op</u> : pour ouvrir toutes les salles prévues, il manquera des effectifs. Apparemment, certains passent plus de temps à réfléchir sur la possibilité de faire plus avec le même personnel.....ne serait-il pas judicieux, avec cette conscience professionnelle de mener une lutte collective et d'obtenir les moyens pour un fonctionnement de qualité ?</p> <p>Avons demandé à la Direction de proposer une motion collective CTE/CHSCT/CME/CA pour obtenir les moyens financiers complémentaires pour que le soin remplisse toute sa dimension.</p>	
<p><b>Prime 1<sup>ère</sup> catégorie</b>  <b>Prime de service pour les contractuels</b></p>	<p>Tous les services accueillants des patients difficiles ou dangereux se voient attribuer depuis de nombreuses années la prime de 1<sup>ère</sup> catégorie dans le CH de BRIVE.</p> <p>Les services de Bel air, de Gériatrie et de Pédopsychiatrie ont été oubliés depuis l'ouverture de ces dits services.</p> <p><b>La CGT</b> demande à ce que cette prime soit accordée et qu'un rattrapage soit effectué.</p>	<p><b>La Direction</b> étudie ce problème.</p> <p>Le 18 décembre <b>la CGT</b> a envoyé une demande écrite au Directeur afin que ce dossier s'accélère.</p>

INTITULE DE LA QUESTION OU DU SUJET	DEBATS	ACTIONS ENTREPRISES ET VOTES
	<p>Les personnels contractuels n'ont pas de prime de service.</p> <p><b>La CGT</b> demande que les textes soient appliqués et que ceux-ci bénéficient de cette prime (une jurisprudence du Tribunal Administratif de Dijon existe depuis novembre 2006).</p> <p><b>La CGT</b> demande aussi à ce qu'un protocole salarial d'embauche soit fait pour qu'il n'y ait discrimination entre tous les agents CDD et CDI</p>	<p><b>La Direction réfléchit.</b></p> <p><b>Une nouvelle : Tribunal de MELUN a suivi l'arrêt du Tribunal de DIJON. Que la direction réfléchisse vite et bien !!!</b></p>
<p><b>Perspective de carrière pour les CAE</b></p>	<p><b>La CGT</b> a demandé que les personnels en CAE ne soient pas traités comme une main d'œuvre à bon marché, mais qu'ils soient intégrés au plus vite dans un plan de carrière statutaire avec un plan de formation.</p>	<p><b>La Direction</b> attend toujours les enveloppes du Ministère pour le paiement de ces agents tant sur les salaires que sur les formations.</p>